Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLOR FARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire:

FIRMIN E. PROULE.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation deit être donné par écrit, au Bureau du coussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devrent avoir été payés; si non, l'abonnement sera ceusé continuer, malgré même le refus de la Gasette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à Firmin H. Proulex, Rédactour-Propriétaire.



ANNONCES:

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulidrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouverent avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT:

Si la guerre est la dernière raison des pouples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulors conserver notre nationalité. ABONNEMENT
\$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Rovue de la Semaine: Une république dédiée au Sacré-Cœur.
—Deux conditions essentielles à l'état ecclésiastique: L'appel de Dieu et l'action de l'Église.—La généresité des catholiques de la Province de Québec, à l'égard des enfants souvages du Nord-Ouest.—Un enfant de treize ans.—Deux actos généreux.—Election des efficiers de "la Presse associée de la Province de Québec."

Causcrie Agricole : Durée de la prairie.

Correspondance: La colonisation dans la Gaspésie.

Sujets divers: Appropriation de la nourrituro pour les animaux.

—L'emploi de la paille pour la nourriture des animaux.

Multiplication des produits dans une exploitation rurale.

Les pailles comme litière.—Emploi du sel pour les animaux;
comment l'administrer aux animaux.

Bibliographies: Méthode de plain-chant, par Etioune Legaré, mattre-chantro à la Basilique Notre-Dame de Québec; J. A. Lauglais, libraire-éditeur.—Fête nationale des Cauadiens-français célébrée à Windsor, Ontario, le 25 juin 1883, par N.-E. Dionne, rédacteur-en-chef du Courrier du Canada et du Journal des Campagnes.

Choses et autres: Le fumier avec addition de phosphate et de potasse.—Soins à donner aux instruments d'agriculture.— Convrir les plants de fraisiers.

Recelles: Moyen de so prémunir contre la falsification de la cire blanchie.—Comment ou obtient de très gres eignous.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "CAZETTE DES CAM-PAGNES"

- "L'élevage du cheval; " des soins à lui donner.-Priz, 20
- "Les veillées cauadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 ets.
- "Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau,
 6cr., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 ets.
- "Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, éer, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.
- "Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœuis, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 ets.

REVUE DE LA SEMAINE

Une république dédiée au Sacré Cœur.—Une république, qui n'a rion de commun avec certaines républiques que nous connaissons—que nous connaissons trop.—la république de l'Equateur vient de donner un magnifique exemple de son attachement à la fois religieuse, en affirmant dans ses lois et en faisant respecter dans toutes ses institutions les droits de Dieu.

En 1873, grâce à l'initiative de M. Garcia Moreno, président de la république, la nation entière s'est consurée au Sacré-Cœur. Deux années après, M. Moreno tombait sous le poignard d'un assassin stipendié par la franc-maçonnerie. Mais, avant de rendre le dernier soupir, ce vaillant chrétien disait à ceux qui l'entouraient et pleuraient à son chevet: "Ne pleurez point, Dieu ne meurt pas."

M. Morono a été prophète. Après sopt années de craintes, de discordes, de persécutions cruelles provoquées par une minorité sectaire contre les sentiments religieux du pays tout entier, les conservateurs, à force d'entente et d'énergie, ont repris le pouvoir. Un des premiers actes de ce gouvernement réparateur a été la promulgation du décret suivant:

"Le gouvernement provisoire de la république,

- "Considérant que les triomphes récents dont la patrie se glorifie sont manifestement dus à la protection toute-puissante de Dieu, reconnaît qu'il lui est dû un monument impérissable de la reconnaissance du peuple de l'Equateur, et décrète:
- "Art. ler.—Il sera construit aux fruis de l'Etat et avec le concours des dons spontanément offerts par les particuliers, une basilique magnifique dédiée au Sacré-Cœur de Jésus, auquel la république est spécialement consucrée.
- "Art. 2.—Le nouveau temple sera élevé dans l'enceinte de la capitale, dans un lieu qui sera fixé d'accord entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique;

l'indépendance de l'Equateur, aura lieu solenneilement la pose de la première pierre de cet édifice.

"Donné à Quito, capitale de la république, le

23 juillet 1883.

" Luigi Cordero - Agostino Guerrero -Rafaele Perez Pareja-Paolo HERRERA.

" Le ministre de l'intérieur :

"G. Modesto Espinova."

Cette cérémonie a été célébrée le 10 noût, et la population tout entière a renouvelé à cette occasion sa consécration au Sacré-Cour, au milieu d'un onthousiasmo qui ne saurait so décrire.

Combien de républiques devraient prendre pour

modèle la république de l'Equateur !

Vocation ecclésiastique.-Pour faire un prêtre, il faut deux conditions essentielles: l'appel de Dieu et

l'action de l'Eglise.

L'appel de Dieu: "C'est dit Mgr Mermillod, un petit enfant dans son village, il agite la clochette de l'autel, il offre le vin du sacrifice, il accompagne le prêtre au rès des moribonds, et comme ce petit enfant qui, voyant un tableau dit: "Je veux être peintre," ce petit enfant a dit à l'oreille de sa mère: "Je veux être prêtre." Et l'a embrassé et l'a béni. Puis il est alle s'agenouiller au confessionnal, et il a de nouveau révélé son secret : "Je voux être prêtre. Mais tu trouveras des sacrifices, tu trouveras le mépris, tu trouveras la pauvreté. Qu'imperte? je veux êtro prêtre. Et bien, crois et grandis. Diou parle à cet enfant comme à Samuel. L'enfant écoute cette voix intime : il sent qu'il est appelé de Dieu. Mais il faut encore l'action de l'Eglise. Ce petit enfant qui a entendu l'appel de Dieu dans son cœur, l'Eglise le prend, elle le forme dans le petit et dans le grand séminaire. Elle lui dit: oubli-toi toi même; ne peuse qu'à Dicu ot aux amos. Après l'avoir forme, elle le conduit au pied de l'autol, l'évêque lui donne la consécration que lui soul pout donner. Ce prêtre est consacré, le ciel s'in cline, tu es sacerdes in æternum. Rien ne pourra plus lui enlever le caractère du sacerdoce. Il sera pour lui un stigmate de gloire ou d'opprobre, il est prêtre pour l'éternité.

Prions donc pour que cet appel de Dieu se multiplie et qu'il se fasse entendre aux âmes pures et candides et pour que l'église puisse cultiver ses vocations naissantes et former ainsi de nombreux et saints prêtres qui travaillerent à la sanctification des âmes

et à l'extension du règne de Jésus-Christ.

La générosité des catholiques de la province de Québec vient de s'affirmer d'une manière bien remarquable. Les évêques de cette province ent établi l'œuvre si importante et si méritoire des écoles pour les enfants des sauvages du Nord Ouest. A la demande de ces venerables porlats, une queto s'est fuite dans toutes les églises de la province de Québec; cette quête a produit une somme de \$5,500 et quolques piastres. Le quart de cette somme est pour les écoles sauvagos de l'archidiocèse de Saint Boniface; un autre quart pour celles de Saint-Aubert; un troisième quart pour celles d'Athabacka, Mackenzie, et le quatrième quart est divisé entre le vicariat apostolique de Pontiac et la préfecture apostolique du Labrador. C'est lignes à propos de tor; je ne sais si tu receyras la

"Art. 3.-Le 10 août prochain, anniversaire de un nouveau lien que nos frères de Québèc viennent de nouer avec les indigènes de ces vastes contrées; nous les remercions bien cordialement, et il nous est doublement agréable de savoir que le Souverain Pontife a béni cotto œuvre dos écoles sauvages du Norda Ovest et accorde des indulgences à tous coux qui y pronnent part .- Le Manitoba.

A treize ans .- On écrit de Bruxelles au Figaro :

Voici uno touchante et poiguante histoire d'enfunt. Si on faisait encore des Morales en action, le pauvre petit dont je vais vous parler, y occuperait une belle et grande pago.

L'autro jour, un malheureux enfant de 13 ans qui travaillait comme apprenti plombier dans une maison en construction à Corgerhont, tombe d'une hauteur de quelques mètres et mourt au bout de quelques

houres. Pendant qu'on le soigne, qu'on le transporte à l'hôpital, on apprend ceci: Son père était mort il y a trois mois. Après l'enterrement, le petit Jean Willems dit à sa mère: "Je suis l'aîné des enfants, c'est à moi à travailler pour vous et mes frères. " Et il s'en va tronver un maître plombier pour lai dire:

- Ma mère est veuve avec quatre enfants, je suis l'aîné, donnez moi do l'ouvrage pour que ma mère et

les petits aient du pain.

On l'embauche tout de suite, comme bien vous ponsez. Queiques semaines après il tombait et se tu-

Avant de mourir, il a prié sa mère de payer pour lui uno dette de quatre centimes à un petit camarado.

Il y en a bion un autre, a t il ajoute, qui me doit seize centimes, mais ne lui en parles pas. S'il ne me es a pas apportés, c'est qu'il ne peut pas.

Et il est mort en recommandant à ses trois petits frères d'être bien sages pour ne pas faire du chagrin

à maman qui en avait bien assez déjà l

Pauvre bébé! Quel vaillant il serait devenu! Pauvre

Deux actes généreux.—Lo Salut public raconto que, dimanche dernier, se présentait à la caisse d'épargne de Lyon un enfant de treize ans, pour déposer une somme de 500 francs. Comme on lui fit quelques difficultés, lui demandant d'où lui venait une si grosse somme et surtout si elle lui appartenuit légitimement. L'enfant répondit avec beaucoup de simplicité et de naturel, que cette somme lui avait été envoyée d'Angleterre par un ami inconnu, en récompense d'un acto de courage.

Ce jenne déposant était, en effet, le héros d'un sauvetage. Il se nomme Antoine Meziat et demoure chez

son père, à la Bridoire (Savoie).

Un de ses camarades se noyait dans le torrent qui coule à la Bridoire. Le petit Méziat n'hésita pas un instant à se dévouer: il se précipita dans le gouffre ot fut assez heureux pour retirer sain et sauf le malheuroux garçon en péril.

Vondradi dernier, le jeune sauvoteur recevait une lettre de Southampson, contenant un billet de Banque d'Angleterre de vingt livres sterling.

Catte lettre était ainsi conçue:

Mon garçon,

" J'ai lu avant hier, dans un journal d'ioi, quelque

ver la vie d'autrui-au péril de la sienne.

" Je l'espère. En attendant, il m'a semble que peut ton pays quelqu'un qui te veut du bien et qui t'en voudra toujours, à cause du courage et du dévoue cette ami habite bien loin, en Amérique l

"Je te prie d'accepter de sa part la somme de 500 francs comme marque de son estime, et je te conseille de ne nas dépensor cet argent, mais bien de le mettre à la Banque, où peut-être il croîtra avec le temps.

" Si tu as le temps et le désir d'écrire, une lettre se rait la bionvenue à l'ami dont je te parle, et il ne serait pas fâché non plus de posséder ton portrait.

" Bien à toi.

" ALFRED CORNING CLARK " 64 West, 22 street, à New-York.

"A Southampton jusqu'au 10 octobre."

La presse associco.-Hier a eu lieu dans la salle du Sentuor-Hayda l'assemblée générale annuelle des membres de la Presse Avant de province de Quebec, pour l'élection des officiers. Avant de procéder, M. Le Vasseur, président, lut un rapport très circonstancié des opérations de l'année, et fit une revue complète des faits les plus saillants concernant l'Association fondée en décembre de l'année dernière. Nous publierons ce rapport sous peu de jours.

M. S. Marcotte, tresorier, lut le rapport financier que les membres jugèrent satisfaisant. Un petit déficit d'une vingtaine de dollars fut comblé, séance tenante, grâce à la générosité de M. Léger Brousseau, vice-président honoraire de l'As-

Pais on proceda à l'élection des officiers, et le scrutin apnor-

ta lo résultat suivant:

Président honoraire: l'honorable M. Boucher de la Bruère, président du Conseil Législatif et rédacteur-propriétaire du Courrier de Saint-Hyacinthe.

Vice-président honoraire: M. Léger Bronsseau, propriétaire du Courrier du Canada et M. E.T. D. Chambers, assistant-rédac-

teur du Morning Chronicle. Président actif: M. N. Le Vassour.

Secrétaire : Dr N. E. Dionne, rédacteur du Courrier du Cana-

Assistant-secrétaire: M. F. L. Demers, co-propriétaire du Canadien et de l'Evénement.

Trésorier: M. S. Marcotte, gérant de l'Erénement. Bibliothécaire: M. Legendre correspondant de divers journaux of revues.

Des remerciments furent votés aux membres du Septuor Haydn, pour la location gratuite de leur salle, à M. Léger Bronsseau pour son don gracieux, et aux officiers sortant de

M. LeVasseur remercie cordialement l'assemblée de l'honneur qu'on lui faisait de l'appeler à présider pour une année encoré les délibérations d'un corps aussi important que celui des journalistes de la province de Québec.

Il y avait vingt-six membres actifs presents à cette réunion.

CAUSERIE AGRICOLE

EXPLOITATION DES PRÉS FAUCHÉS. (Suite.)

ment parler; mais, soumise à une mauvaise culture, apparence peuvent avoir été amonés à cet état par

médaille, qui scrait la seule récompense digne d'être elle faiblit, les moilleures plantes qui la composent donnée à un petit Français qui s'est distingué à sau- disparaissent et sont remplacées par d'autres peu productives et pou succulentes qui nous obligent assez souvent à labourer la terre. Or c'est toujours une être cela te forait plaisir de savoir qu'il y a hors de porte que d'être obligé de labourer une prairie, car elle exige nour sa formation des déboursés assez considerables qu'il faudra renouveler lorsqu'on voudra ment dont tu us donné la preuve, d'autant plus que reconstituer cette prairie. On reconnaît généralement qu'une prairie a besoin d'être labourée quand elle est en partie converte de mousse. Si l'on veut que cette mousso disparaisse, fumons la prairie, donnons-lui les engrais convenables; arrosons la avec des engrais liquides en petite quantité, tels que purins et urines bien étendus d'eau; répandons sur sa surface des en-grais pulvérulents tels que condres, pondre d'os, quelques engrais commerciaux, et la prairie ne vieilfira pas; an contraire, son produit ne fera qu'augmenter. En outre, n'oublions pas les autres soins, pour activer la végétation des plantes.

Les mauvaises herbes font un tort immense aux prairies, et il ne faut pas seulement se borner à les couper. A l'égard des chardons l'arrachage n'est pas toujours facile, mais il y a des temps, après une pluie par exemple, où la terre est ramollie, et l'on peut

alors enlever leurs racines.

Si la prairie était éclaircie, un bon hersage suivi d'un léger ensomencement rajeunirait cette prairie. Quoique, cependant, avec ces soins la durée de la prairie puisso être illimitée, il est de notre intérêt de la-

bourer à de longa intervalles.

Pendant la durée d'une prairie, il s'accumule à sa surface do nombreux débris qui, en se décomposant, forment de riches engrais. Dans la position où ils so trouvent, ils ne sont d'aucune utilité pour la végtation. En labourant la prairie on les enfouit dans le sol et on les oblige à se décomposer et à servir à la nutrition de quelques antres plantes. La couche de terro alors retournée par la charrue est presque tota-Vice-présidents actifs: M. J. Carrel, rédactour-propriétaire du Daily Telegraph et du Saturday Budget, et M. F. L. Désaul-niers, M. P. P., rédacteur du Messager de Nicolet. loment formée de débris organiques, lesquels exposés chants s'évaporent en assez forte proportion. La perte. que l'on éprouve ainsi est notable et il est étonnant qu'on néglige de prendre les moyens d'arrêter cette déperdition, surtout quand ces moyens sont si simples et si peu conteux. Il suffit de mettre à la surface du sol une légère couche de plâtre, dans la proportion d'un minot et demi à doux minots par arpent

> Quand la prairie a été labourée, il ne faut pas l'épuiser, car c'est une poulo aux œufs d'or qu'il ne faut pas tuer pour avoir sa richesse. Toute la richesse qu'on lui enlèvera devra lui être restituée plus tard, et tout en diminuant les récoltes on n'aurait fait aucuno économie. Si l'on a l'intention de reconstituer la prairie, on n'enlèvera de cette prairie que peu desurabondance de principes fertilisants, et pour cela deux ou trois récoltes suffirent dans les terres plus riches. Il ne faudra pas aller au-delà, et dans la deuxième de ces récoltes on devra semer les plantes qui doivent réformer la prairie.

Le défrichement d'une prairie naturelle, dans tous Durée de la prairie.—La durée d'une prairie natue les cas, ne doit se faire que lorsque le produit est derolle pourrait être illimitée, et elle l'est en effet lors-venu trop faible; et avant d'arriver à cette extrémité" qu'on sait donner à cette prairie les soins qu'elle re- il fant essayer s'il ne scrait, pas possible de faire requiert. Une prairie naturelle ne vicillit pas, à propre- vivre cette prairie, car plusieurs herbages faibles en

un manque de soins pendant quelques années, et assez mieux qu'on ne l'a fait précédemment. Pour cela on les hersera au printemps, puis on les fumera abondamment, et même on pourra faire de nouveaux semis. Mais si, malgré cela, la production n'augmente pas dès l'année suivante, ce que l'on aura de mieux à faire sera de labourer cette prairie, car on aura la preuve qu'olle est épuisée. On agira de la même manière pour les prairies qui ont été bien soignées mais qui copendant ont diminué en produits.

On devra toujours considérer comme peu avantagoux le défrichement des prairies, car si on obtient facilement une bonne récolte de fourrage sur un terrain quelconque, et il n'est pas aussi aisé d'y asseoir solide ment une bonne prairie naturelle. Ce n'est qu'après un temps assez long et après plusieurs années de production faible que l'on réussit à former le gazon. Pour cette raison, avant de se décider de labourer une prairie naturello, il faut auparavant essayor à l'améliorer.

Les différentes causes qui penvent amoner la destruction d'une prairie sont les inondations et l'excès d'humidité qui en est la suite, le manque d'humidité, la présence de plantes nuisibles ou inutiles, les irrégalarités de la surface du sol de même que l'appauvrissement du sol.

Dans les circonstances où nous sommes forces de former une prairie naturelle, circonstances que nous connaissons déjà, le défrichement de cette prairie est le plus mauvais travail que nous puissions faire. Aussi c'est agir contre son intérêt que de rompre une prairie située sur le penchant d'un côteau rapide.

Mais on forme des prairies sur un grand nombre d'autres terrains et alors, si le capital d'exploitation ost suffisant, si l'on a remarqué que les prairies artificiolles donnent un bon produit, on pourra avec moins d'inconvénient labourer les prairies naturelles après un certain nombre d'années, afin d'utiliser les principes qui s'y sont accumulés.

Il est assez difficilo de préciser l'ago où une prairie demande à être transformée en terre labourée. Cet age varie suivant la fertifité du sol, la dose d'engrais qu'on lui a donné et l'espèce de plantes qui forment une prairie. On a remarque que l'accumulation des principes fertilisants no commence à être abondante que vers la douzième année de la formation de la prairie, et après cela elle même peut en avoir au moins pour huit ans. De sorte que la vie des prairies naturelles, même où il est avantageux de labourer, doit être en moyenne de vingt ans.

Sur le défrichement des prairies naturelles, on mêle généralement des plantes qui se plaisent au mi lieu do l'abondance, qui no craignent pas de verser et dont le produit consiste surtout en feuilles, en racines et en tiges, car ce sont là les parties des plantes qui so développent le mieux sur une prairie naturelle

Dans les terres fortes, la première récolte devrait être une récoite sarclée, sans fumure, ou bien du tabac ou du chanvre. Après ces plantes les céréales viennent très bien. Dans les terres lègères, comme l'accumulation des débris n'a pas été très grande, une récolte do céréales viendra bien après la prairie.

Dans le défrichement des prairies, on doit reconsouvent on leur ramène leur vigueur en les cultivant naître que le riche gazon que nous retournons peut donner plusiours récoltes auccessives sans engrais, et cela sans que l'abondance des produits paraisse diminuer. Alors on pert adopter un assolement composé de patates ou autres racines, choux, fèveroles, etc. Copendant des la deuxième ou la troisième année, suivant la richesse du sol, il faudra commencer à engraisser le sol. On ne laboure pas une prairie pour lui enlever tous ses pricipes fertilisants; au contraire, on doit ne lui demander que la surabondance de sa richesse. Si l'on a bien fumé la terre, au bout de quelques années on pourra ramenor la prairie qui alors donnera des produits abondants.

La colonisation dans la Gaspésie.

Monsieur le Rédacteur,

Sachant votre bienveillance et l'intérât que vous portez à la colonisation, j'ose vous prier de publier dans votre excellent journal, ce qui suit :

En février dernier, la plupart des curés de la Gas-pésie se réunissaient à St Michel de Percé, chef-fieu du comté de Gaspé. Ils voulaient s'entendre pour s'opposer à l'emigration, cette plaie hideuse qui fait tant de mal à la Province de Québec, et qui vient d'entre. prendre de décimer la population Gaspésienne avec d'autant plus de rapidité qu'elle la sait plus pauvre. Le remède était tout trouvé; je veux dire la colonisa. tion; il s'agissait de prendre les moyens de l'appliquer.

Dans ce but si louable, ces vrais amis de leurs com: patriotes, jetèrent les bases d'une vruie société de colonisation. Oh! avoc eux pas de charte prétentieuse. pas de ces détours raffinés pour s'enrichir aux dépens des autres-loin de là. Ils y allaient on hommes devoues, en hommes sachant se dépenser eux-mêmes au bien de leurs frères, de leurs oucilles, en vrais pastours et ministres du Dieu de charité, décidés à ne reculer devant aucun sacrifice.

Le Révérend J.O. Normandin, curé de Notre Dame de la Grande Rivière, et Vicaire Forain du District de Gaspé, bien connu comme l'homme de la colonisation dans son diocèse, fut nomme Président de la dito société qui choisit sans balancer pour centre d'opération cette belle partie du Canton de Perce s'étendant en arrière de la Grande Rivière, du Cap-d'Espoir, des montagnes de Perce, vers St Pierre de Malbaie.

Fort de l'appui de ses confrères et de la haute approbation de Son Evêque, Monseigneur Langevin de Rimouski, le président de la Société se mit à l'œuvre avec un zèle, une énergie irrésistibles; si bien qu'au bout de quelques semaines la vallée à coloniser était explorée en tous sens, les chomins tracés, et un nombre relativement considérable de lots achetés de la Couronne. Aussi ne doit-on pas être surpris d'approndre que les défrichements commençaient dès les promiers jours du printemps, grâce à la bonne volonté do l'intelligento population des paroisses environ. nantes, principalement de la Grande Rivière. Je puis même ajouter qu'il y a on ensemencement en orge, avoine, graine de foin et légumes ; on petit si vous le voulez, toujours est-il qu'il y en a eu.

Cet automne les travaux ont repris avec une nouvelle ardeur, grace d'abord au Gouvernement Provincial qui a bien voulu octroyer à la Société la somme de deux cent piastres (\$200), ensuite et surtout à la générosité des paroissiens de la Grande Rivière, du Cap d'Espoir, de New Port, de Perce et de Pubos. De sorte que la Société a pu ouvrir dans toute sa longueur huit qui le seraient mal. ot largeur une route conduisant au centre des travaux de colonisation, et de plus un chemin de front d'une vingtaine d'arpents; chemin qui sera continué au printemps prochain sur toute la longueur du rang double choisi pour être le cœur de la nouvelle paroisse qu'il s'agit de fonder sous le patronage de St-Isidore le laboureur.

Ces route et chemin étaient à peine commencés que trois braves pères de famille de la Grande Rivière. Thomas Smith, Pierre Lapierre, et Pierre Roussi sont alles se construire sur trois lots voisins chacun une modeste habitation, où ils se sont fixés depuis lors, avec leurs femmes et enfants. Plusieurs autres se préparent

à les suivre.

Ces jours derniers, nos curés colonisateurs, conformément à la promesse qu'ils en avaient faite à l'avance, se sont rendus, leur Président en tête, faire visite aux nouveaux colons pour les encourager et leur as surer assistance au besoin. Nous avons vu là sur les lieux quelques-uns de ces bons prêtres prendre la hache et prouver qu'ils tenaient à honneur d'abattre quelques arbres sur l'emplacement de l'église projotée, et ensuite sur les lots respectifs choisis par eux pour y aider, vrais protecteurs, des colons à vivre. Un grand nombre de personnes s'étaient proposées de faire partie de cette excursion. Mais elles avaient compté sans le temps qui, ce jour là, était à la tempête: vent furieux accompagné d'une pluie de novembre. Malgré tout, enthousiasme sur toute la ligne, force pavillons de toutes sortes, force fusillades, bravos multipliés, etc., etc.

Il n'est pas besoin de dire que la vallée choisie comme centre de colonisation est des plus favorables à l'établissement de plusieurs belles paroisses. Les terres y sont très-bonnes et faciles à cultiver.

Merci, Monsieur le Rédacteur; au revoir.

Un Gaspésien. Ami de la colonisation.

Appropriation de la nourriture pour les animaux.

Les aliments contribuent tant au maintfen de la santé des animaux, qu'on ne saurait trop veiller à ce qu'ils soient toujours de bonne qualité, et donnés en quantité suffisante. Mal nourris, les animaux manquent de forces pour suffire aux travaux; leurs membres, faite maturité du ble. affaiblis par des exercices laborieux, ne se réparent pas en raison de leurs pertes; ils deviennent extrêmement sensibles aux influences de l'atmosphère et à les vaches et les moutons que l'on ne veut pas entoutes les impressions du besoin.

animaux à une parcimonie ou à un menagement mal entendu, et ne donne pas tous ses soins pour conserver à leur nourriture les qualités spécifiques qu'elle belle taille n'y arriverent pas si en leur donne de la doit avoir; si le fourrage est encore humide au moment de le serrer, il s'échauffe, fermente et devient leur fournit pas assez de principes d'accroissement. alors pour le bétail une subsistance détestable et même nuisible à sa santé. Une attention, c'est d'en régler la bestiaux, qui la leur fait manger avec plus de plaisir.

quantité sur le nombre, la force, l'embonpoint des animaux, et de préférer la forme sous laquelle la nour. riture produit le plus grand effet par rapport à la destination qu'on se propose de leur donner. Il faut bien se persuader que quatro vaches, par exemple, choisies et alimentées convenablement, rendent davantage que

L'emploi de la paille pour la nourriture des animaux.

C'est au temps de la stabulation des animaux que la paille est le plus en usage pour leur nourriture. Sous cos circonstances il n'est pas sans utilité de connaîtro la qualité nutritive des dissérentes pailles et dans quelles conditions elles pouvent être données

Le principal emploi de la paille est pour la nourriture des animaux, et celle qui mérite la préférence sous ce rapport, c'est la paille de blé; après elle vient celle d'avoine, puis celle d'orge; la paille de seigle

est la moins bonne.

La qualité intrinsèque de la paille de blé varie suivant le climat et le sol sur lequel la plante a végété. Elle est plus sucrée au midi qu'au nord, dans un terrain sec que dans un terrain humide. Sa gualité relative, dans une mêmo localité, dépend de l'année plus ou moins pluvieuse, des circonstances qui ont précédé ou accompagné la récolto, des précautions qui ont été prises pour la conservor, etc.

On reconnaît une bonne paille à sa couleur dorée, à son odeur suave, à sa saveur sucrée. Elle pord toutes ses qualités par son exposition à la pluie, par son séjour dans des lieux humides ou peu aérés, etc. Collo des bles verses, celle qui a été trop longtemps en javelles, qu'on a sorrée avant sa parfaite dessiccation, que l'on a mise en meules, etc., diminue plus ou moins de bonté. Elle devient complétement impropre à la nourrituro des bestiaux lorsqu'elle est moisie, et

à plus forte raison lorsqu'olle est pourrie.

L'usage de tous les siècles et de tous les pays ne permet pas de regarder la paille comme un mauvais aliment pour les bestiaux, qui presque tous l'aiment lorsqu'elle est fraîche et bien conditionnée; mais il n'on est pas moins vrai que c'est une nourriture peu substantielle, et qu'il est prouve par l'expérience que les chevanx, les boufs qui travaillent et auxquels on la donno exclusivement, n'affaiblissent au point de no plus rendre de services. Co fait s'explique facilement, car on sait que toutes les parties mucilagineuses et sucrées, développées par la végétation, sont destinées à la formation de la graine, et que par conséquent elles sont passées dans le grain au moment de la par-

Ce sont done les chevaux qui mangent beaucoup d'a. voine et quelquefois du blé, ceux qui travaillent peu, graissor, qui pouvent être mis à la paille, et encore Malheur au cultivateur qui immole la santé de ses il convient de leur donner du foin quelques semaines précédant le vêlage des vaches ou l'agnelage des moutons. Les jeunes animaux qu'on désire amoner à une paille pour base de leur nourriture, parce qu'elle ne

Il est une manière de disposer la paille destinée aux

et qui par conséquent doit être employée toutes les fois que cela est possible: c'est de la mêler immédiatement après qu'elle est battue, avec d'autres four rages. On fait se mélange lorsque la paille ou le foin ne sont pas parfaitement secs, parce que l'une favo rise la dessiccation de l'autre.

On a mis en question s'il ne convenait pas mieux de hacher la paille avant de la donner aux bestiaux, que de la leur faire manger telle qu'elle sort du battage Quelques agronomes ont pris le parti de la paille hachée le plus également et le plus économiquement possible.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les avantages de la paille hachée sont compensés par ses inconvénients, dont un est très grave, c'est qu'elle dispense les bestiaux de mâcher: en la mastication, comme en sait, est une circonstance nécessaire à une bonne alimentation. De plus, la paille hachée met en sang la bouche des jounes chevaux qui n'y sont pas encore accoutumés. Les bêtes à cornes sont, de tous les bestiaux, ceux qui rejettent le plus fréquemment la paille hachée.

La chose qui paraîtrait la plus favorable à la mastication des bestiaux serait de leur donner la paille légèrement humectée un ou deux jours à l'avance, pour l'attendrir.

Les bestiaux, et surtout les chevaux, ne mangent pas également tous les brins de paille qu'on leur présente. Mille causes peuvent agir dans cette circonstance, et il est superflu de les rechercher; il suffit d'observer que cette paille n'est pas perdue, puisqu'elle entre dans la composition de la litière et par suite dans celle du fumier. D'ailleurs il est des bestiaux qui ne mangent pas de paille quand ils espèrent avoir du foin, encore plus de l'avoine ou autres grains. C'est au cultivateur à prendre note de leurs habitudes à cet égard.

Il faut faire attention que la paille ne prenne pas une mauvaise odeur par sa proximité des écuries, des fumiers, etc., qu'elle ne moisisse pas parce qu'elle a été serrée mouillée ou parce que l'eau des pluies l'a pénétrée.

La paille de blé qui contient encore beaucoup de grains est d'autant meilleure pour les bestiaux qu'il reste davantage de ces grains, comme on peut bien le penser.

Lorsque la paille d'avoine a été coupée, comme on le fait d'ordinaire, avant la maturité complète de la graine, elle est prosque aussi bonne que le foin pour la nourriture des bestiaux; mais il ne faut pas qu'on l'ait laissée noircir, moisir et même pourrir sur le sol, sous prétexe de la faire javoler. Il est remarquable que les cultivateurs n'ouvrent pas les yeux sur leurs vrais intérêts, et qu'ils perdent de gaîté de cœur tant de paille d'avoine par suite de cet usage.

Ordinairement la paille d'orgo est la plus dure de toutes; mais comme elle est ravoureuse, les bestiaux ne la rebutent pas. Elle est plus qu'aucune autre dans le cas d'être mouillée avant de la leur donner. Rarement cette paille entre dans le commerce; les cultivateurs la font consommer par leurs animaux.

Quoique plus tendre que la paille celle de scigle est rarement donnée aux bestiaux.

Multiplication dans une exploitation rurale.

Tout doit tendre à la multiplication dans une exploitation rurale, puisqu'elle n'a pour but que de remplacer perpétuellement ce qui se consomme ou se vend; cependant cette multiplication doit être soumise à certaines règles, sans quoi elle mènerait

lo cultivatour à sa perte.

En esset, plus il y a de bestiaux et plus le cultivateur a de valeurs disponibles; mais s'il n'a pas suffisamment de fourrages pour les nourrir? Plus il a de blé, et plus il fait d'argent; mais si le blé devient chaque année de qualité insérieure ou si l'on ne peut le vendre à un prix rémunératif ou qu'on ne puisse pas le vendre? Plus il plante d'arbres, et plus il augmente de son sond; mais si leur nombre nuit à ses dissèrentes récoltes?

Nous citons ces exemples, presque triviaux, pour faire sentir que tout doit être en rapport harmonique, et qu'il faut toujours combiner les avantages et les inconvénients d'une opération avant de la commencer. En général un cultivateur qui veut tirer un grand parti de sa culture doit s'efforcer de multiplier les objets dont la vente est la plus assurée dans le moment; mais celui qui est pradent les varie de manière à ce que si l'un manque l'autre l'en dédommage.

Les pailles comme litière.

Les pailles de nos différentes céréales étant plus ou moins dures, plus ou moins susceptibles d'être décomposées, forment des litières et des fumiers d'une nature particulière. On compose de la litière avec celles de ces pailles dont on a le plus à sa disposition ou

colles qui sont les plus altérées.

Les pailles ne contenant presque plus de mucilage sont moins propres que les plantes coupées avant leur floraison à faire de l'humus, et par consequent à rendre à la terre au delà de ce qu'elles en ont tiré; mais les excréments solides et liquides des animaux leur unissent des principes solubles, qui les remettent, à cet égard, probablement au-dessus de ce qu'elles pourraient être à l'époque la plus favorable de leur végétation.

Quoiqu'il en soit, les cultivateurs doivent faire tous leurs efforts pour employer en litière le plus de paille possible: c'est toujours pour eux un mauvais calcul

que de la vendre.

Le fumier fabriqué avec des pailles de ble carié ou charbonné porte la maladie dans les champs mêmes semés avec des blés chaulés; ce qui peut faire croiro à quelques personnes que le chaulage du ble n'est pas un moyen aussi certain qu'on le croit de préserver de la carie.

Emploi du sel pour les animaux.

Quelque salutaire que soit la méthode d'associer le sel à la nourriture des bestiaux, on hésite encore à l'adopter.

Le goût que les animaux ont pour le sel est un des appâts dont le sauvage s'est servi avec avantage pour les surprendre à la chasse; c'est à la faveur de cet appât qu'on les fait revenir des bois, qu'on s'en fait aimer et suivre. Les brebis lèchent les murs et

rongent tous les corps imprégnés de sels, pour donner du ton à leurs estomacs, relever l'action des organes digestifs affaiblis, et les égayer quand elles sont

Les propriétés bien connues du sel sont de dévelop per les saveurs des substances avec lesquelles il est mêlé, d'activer la circulation du sang, de tendre la fibre, de donner du ton aux viscères, de soutenir et d'augmenter les forces vitales, que seraient dans le cas d'affaiblir l'inconvénient d'une nourriture défectueuse, ou l'influence d'une atmosphère humide.

Le sel n'est pas seulement un préservatif des maladies des animaux. On en donne aux males avant de saillir, ou lorsque leur température s'affaiblit; c'est un assaisonnement qui fortifie leur constitution. Une vache à laquelle on donne un peu de sel donne un

lait plus crêmeux et un engrais puissant.

Il y a trois manières d'administrer le sel aux bestiaux: 10. en nature; 20. mèlé avec les fourrages; 30. dissous dans leur boisson; mais cotte dernière méthode pourrait entraîner des inconvénients si on n'était pas extrêmement réservé sur la quantité, parce que l'animal dans la soif prendrait du sel outre mesure: il faut donc que l'eau soit simplement assaisonnée et non saléo, surtout quand elle est par sa nature fade et lourde; une once est suffisanto pour un seau d'eau. Il est facile à tout le monde de déduire des propriétés que nous venons d'attribuer au sel, qu'il est nuisible dans les maladies inflammatoires, qu'il en faut être très économe pour les jounes animaux, dont dejà le sang bouillant dans les veines a une ne renferme aucune de ces substances. grande disposition à s'échauffer.

En suspendant le sel dans des sacs à la portée de l'animal, il pout, en léchant les sacs, y déposer nécessairement de la salive, d'autant plus abondamment que cette sécrétion est excitée par l'irritation des glandes salivaires; celui qui succède au premier lèche avec le sel la sulive de celui qui precède, et ainsi de suite : en sorte que dans le nombre de cus animaux il doit y en avoir qui aient le germe des muladies contagieuses ou un vice dans les humeurs; ulors le mal gagne et attaque le troupeau entier.

Il convient donc de substituer à la méthode de donner le sol en masse dans les écuries et les étables celle de le mêler avec le fourrage, et au moment de le serrer, quand il est de médiocre qualité, parce qu'il sert on même tomps à l'améliorer et à le couserver; mais lorsqu'il est bon, il vaut mieux le distribuer aux bestiaux après en avoir secoué la poussière, avec la précaution de dissoudre le sel dans l'eau, et d'en asperger la surface.

Bibliographies.

Méthode de plain-chant, par Etienne Legaré, mattre-chantre à la Basilique Notre-Dame de Québec.—J. A. Langlais, libraire-

Cet ouvrage, fruit de longues études et de recherches de la part de M. Legaré, peut être d'une grande utilité à ceux qui désirent apprendre le plain-chant. On jugera de l'importance de co volumo par la table des matières contenues dans cetto nouvelle méthode simplifiée: Observations préliminaires et méthode.—I. Des signes en usage dans le plain-chant, des notes, de la portée, des clefs, valour des notes, des barres, du guidon, des accidents.—II. De la lecture du plain-chant, de la contra de la contra de la lecture du plain-chant, de la contra del gamme, du ton et du demi-ton, de l'usage des accidents, du bé-mol, du dièse, du bécarre, des intervalles, des exercices con-joints et intervalles, résumé analytique des intervalles, du leurs racines.

chant des paroles, exercices sur l'application des voyelles, exercices sur l'application des paroles aux notes. - III. Des modes ou ton du plain-chant, notes essentielles de tous les tons réguliers, tableau des quatorze modes, l'emploi du si bémol, manièro de distinguer les tons, remarques sur le chant de psaumes, de la tenue, aux têtes solennelles, Fériales (intonation).

Cet ouvrage a été publié avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec. On pent se le procurer au prix de 15 centins l'exemplaire, \$1,50 la douzaine, brochée; 30 ceutins l'exemplaire relié. S'adresser à M. J. A. Langlais libraire-

éditeur, rue St-Joseph, à St Roch de Québec.

Fêto nationale des Canadiens-français célébrée à Windsor, Ontario, le 25 juin 1883, par N.-E. Dionne, rédacteur-en-chef du Courrier du Canada et du Journal des Campagnes.

Sous co titre, nous venous de recevoir un volume de 152 pages. C'est un compte-rendu complet de cette fête nationale des Canadiens-français célébrée pour la première fois dans la Province d'Outario. Ce qui s'y est passé méritait assurément d'être inscrit dans les anuales de notre histoire Canadienne-fran-çaise, et nous félicitons M. le Dr Dionne d'avoir eu l'idée de mettre en volume l'intéressant compte-rendu qu'il en avait fait dans le Courrier du Canada, car se sera tonjours un plaisir nouveau que de lire les remarquables discours qui y ont été prononcés par les hommes les plus marquants de notre pays. Co volume est en vente au Bureau du Courrier du Canada. Prix: 15 centins l'exemplaire.

Choses et autres.

Le funier avec addition de phosphate et potasse.—Un cultiva-vateur du Club agricolo d'Elmira, aux Etats-Unis, a acquis, par l'expérience qu'il en a fuite, la certitude que dix vo-rages de fumier avec addition de lu valour de \$5 en phosphate of potasso par acro do torre, valent plus que vingt-cinq voyages de fumier ordinaire, car le plus souvent ce dernier

Soins à donner aux instruments d'agriculure.—Rien sur une ferme de quelque importance n'occasionne des pertes plus considérables que le manque de soins à l'égard des instruments

en usage pour les différents travaux de la culture.

On pout considérablement diminuer cespertes en observant les règles suivantes quant à la bonne tenue de ces instruments. D'abord si le cultivateur possède un certain nombre d'instruments, il doit avoir une bâtisse spéciale pour les y déposer, et dans cette bâtisse tout doit être arrangé de manière à ce que chaque instrument ait sa place particulière; ot en les y plaçant chaque fois qu'il n'aura plus besoin de s'on servir, le cultivateur doit seigneusement les visiter afin de s'assurer sil n'y a rien de ca-sé dans chaque instrument, et s'il y a des réparations à faire, il doit ou prendre note afin de les ex-Couter à ses premiers moments de loisir.

Ancun ontil ne devra être entré dans un état de malpropreté dans la bâtisse. Quelques minutes seulement suffiront pour les nettoyer, et de cette manière le cultivateur empêchera le fer do rouillor et ce qui est en bois de se briser. Toutes les parties polics des instruments devront être huilées afin d'empêcher

la rouille.

Avec ces soins le cultivateur sera toujours certain de trouver

sos ontils en bon ordre, au moment de s'en servir.
Toutes les parties en bois des instruments d'agriculture doivent être pointurées une fois par année, et deux fois si ces instruments sont souvent en usage; on peut oxécuter ce travail les jours de mauvais temps. La peinture ne conserve pas seulement le bois, mais l'empôche de se fendiller.

Couvrir les plants de fraisiers.—Si l'on tiont à la conservation des plants de fraisiers, il est absolument nécessaire de les couvrir avant que le terrain ne soit tout-à-fait gelé. Tout ce qui sort à couvrir le terrain doit être entièrement exempt de graines. Les funes de pommes de terre peuvent avantagousement être employées comme convertures; ces fanes, par lour décomposition, aident à la bonne végétation des plants, le printemps suivant. On peut avantageusement se servir de fouilles de blé-d'inde pour couvrir les plants de fraisiers. La paille n'est d'aucune valeur comme converture, parce qu'ordi-nairement elle contient une trop grande quantité de graines muisibles. Il est absolument nécessaire de couvrir les plants de fraisiers, pour empêcher que la gelée ou le dégal ne détruise

RECETTES

Moyens de se prémunir contre la falsification de la cire blanchie.

En comparant la cire blanche purc, surtout à l'état de cierges fubriques, avec de la cire en l'on a fait entrer d'autres substances, il est facile de reconnattre la fraude. Le cierge de cire pure est pateux, ductible et malléable pour peu qu'on le chausse. Le cierge qui a du suif graisse les doigts et exhale une odeur nauscabonde très-reconnaissable. Le cierge qui contient beaucoup de stéarine ou de paraffine est farineux, ce que l'on remarque lorsqu'on en presse un morceau sons les doigts; il so casso facilement quand on le frappo ou qu'on le laisse

Pour connaître exactement la proportion des substances diverses qu'on a fuit entrer dans la cire, il faut recourir à une série nombreuse d'expériences chimiques, qui exigent un labod'assez fortes déponses; mais on peut, à l'aide de quelques opérations très-faciles, arriver à une connaissance approxima-

tive du degré de mélange. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'un cierge, on en met une tranche dans un verre d'eau avec un pou de potasse. La potasse dissout les résines, le suif et les autres matières graisseuses, et laisse la cire intacte. En ayant soin de peser la tranche de cire avant et après l'opération, la différence de poids indique la quantito de resino ou de graisse animale qu'elle renferme. Pour découvrir la falsification par les résines, on n'a qu'à jeter un morceau de cire dans l'eau bouillante; les es calcinés et les substances terrouses sont précipités au fond du vase. Le même procede peut s'appliquer pour reconnaître s'il y a de l'amidon, de la fécule ou de la farine; on trouvera ces matières précipi-tées en partie au fond du récipient; si l'on met un peu d'iodo dans le liquide, il se colorera en bleu.

Quoique le degré de fusion ne donne pas sur les proportions du mélange des untières étrangères avec la circ des notions sussi exactes que l'ent prétendu quelques chimistes, cepen-dant en peut recourir utilement à ce procédé. De sombreuses expériences ent donné les résultats suivants:

Le suif à 33°; la cire végétale, à 40°; lu parassine, de 43 à 44°; la cire jaune d'abeilles, de 60 à 64°; la cire blanchie d'abeilles, do 65 à 70°.

Plus il y a do graisse mélangée avec la cire, plus le degré de fasion s'abaisse; ou pout ainsi arriver à une connaissance approximative de la quantité de mélange.

Comment on oblient de très gros oignons.

En automne, on choisit les oignons les plus beaux et les plus sains, on les place ensuite et ou les tient, pendant tout l'hiver, dans un petit sac que l'on suspend à côté d'un poile dans lequel on fait du feu à pou près tous les jours. Ainsi traités, les oignons se dessèclient presque complètement. Au printemps suivant, on les plante dans une bonne terre bien préparée, bien femée. Ces oignons pousseut sans difficulté, mais pondant lour végétation, ils ne donneut que des feuilles et ne développent pas de tiges; d'où il résulte que le produit de cette culture censiste en un oignou d'un volume extraordinaire dont le poids atteint souvent une livre et même davantage.—Revue le poids atteint souvent une livre et même davantage.-Revue d'économie rurale.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

PROVINCE DE QUEBEC, District do Kamouraska.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la Société qui existait el-devant, entre les soussignés, comme marchands en la Ville de Fraserville, dans le dit district, sous les noms et raison de "Chenard & Rivard," a 6té dissoute de consentement mutuel le huitième jour de novembre coi rant.

> MICHEL CHENARD. GILBERT RIVARD.

Fraserville, le 15 novembre 1883. 29 novembre 1883.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

AVIS est par le présent donné que la Société qui existait ci-devant entre Edouard Chapleau et Joseph Chapleau est dissoute, de consentement mutuel, depuis le 1er octobre der-

Le commerce se continuera par Edouard Chapleau seule-

EDOUARD CHAPLEAU JOSEPH CHAPLEAU.

St Paschal, 15 novembre 1883.

PROVINCE DE QUBBEC, District de Kamouraska.

COUR SUPÉRIEURE.

Le vingt-et-un novembre mil huit cent quatre-vingt trois.

DAVID TALBOT, Equitivateur de la paroisse de St Georges de Cacouna,

Demandour.

CHARLES BRILLANT, cultivateur et DAME HORTENSE SIROIS, son épouse, ci-devant demeurant au dit lieu de Cacouna et maintenant aux Etats-Unis d'Amérique.

A TTENDU qu'il apport par le rapport de J. B. Roy, huissier exploitant eu cette cause, écrit au dos du bref de sommation en icelle cause; que les défendeurs ne peuvent être trouvés dans le district de Kamouraska et qu'ils ontlaissé leur-domicile daus la Province de Québec, il est ordonné par le protonotaire de cette cour, sur requête présentée ce jour de la cent du Damandaux que par avartissement à Atre publié dessi part du Demandeur, que par avertissement à être publié deux fois en français dans la Gazette des Campagnes, papier-nouvelles publié à Ste Aune de la Pocatière, dans le dit District de Kumouraska, et deux fois en anglais dans le Daily Telegraph, journal publié à Québec, les dits défendeurs soient appelés à comparaître en cette cause sous deux mois de la dernière insertion du dit avertissement, et, qu'à défaut par eux de ce faire, il soit permis au demandeur de procéder contre les dits défendeurs comme dans une cause par défaut.

J. G. PELLETIER.

P. C. S.

Fraserville, 22 novembre 1833. Vraie Copie,

J. ELZ. POULIOT.

Proc. Demandenr.

29 novembre 1883.



CANAUX DU SAINT LAURENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

'ADJUDICATION des travaux à l'entrée supérioure du A canal Cornwall, et de ceux à l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, qui devait avoir lieu le 13me jour de novembre prochain, est inévitablement remise aux dates ci-dessons

Les soumissions seront reçues jusqu'à mardi, le quatrième jour de décembre prochain.

Les plans, devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà montionnés des et après mardi le vingtième jour de No-

Pour les travaux à la tête du canal des Galops, les soumis-

sions seront reques jusqu'à mardi le dix-huitième jour de Dé-cembre. Les plans et devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après Mardi le quatrième jour. de décembre.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Socrétaire,

Département des Chemius de fer et Cauaux, 30 octobre 1833. 8 novembre 1883.